



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question écrite n° 77029

Texte de la question

Mme Chantal Berthelot rappelle à M. le ministre de l'éducation nationale que, dès la rentrée scolaire 2009, elle s'était élevée contre le non-renouvellement des contrats de neufs intervenants en langues maternelles (ILM) en Guyane. En soulignant la nécessité du maintien de ce dispositif dans une académie où la majorité des écoliers sont originellement non francophones et les classes linguistiquement hétérogènes, elle avait multiplié les démarches pour sa pérennisation, et demandé les mesures requises tant pour la réintégration des neufs personnes concernées que pour un statut stable pour les ILM. Aussi a-t-elle pris bonne note de son annonce, lors de son voyage éclair en Guyane, fin janvier 2010, que les ILM seront reconduits et qu'une quarantaine de postes seront pérennisés. En conséquence, elle souhaiterait connaître les dispositions prises pour la concrétisation de cet engagement dès la rentrée prochaine.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Berthelot](#)

Circonscription : Guyane (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77029

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2010, page 4402

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)